



LE NOUVEL ESPRIT PUBLIC

Philippe Meyer

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE L'ÉPISODE N°282 (29 JANVIER 2023)

POLITIQUE DE DÉFENSE ET RETOUR DU PROTECTIONNISME

QUELLE POLITIQUE DE DÉFENSE ?

Introduction

Philippe Meyer :

A Toulon, le 9 novembre, le président de la République a présenté la nouvelle Revue nationale stratégique. Rédigée en urgence pour tirer des leçons du conflit en Ukraine, elle constitue une première étape avant les débats sur la prochaine loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Le document liste dix objectifs stratégiques pour la défense des intérêts français, du maintien de la crédibilité de la dissuasion jusqu'au renforcement de la résilience nationale. Les fonctions stratégiques consacrées à l'anticipation, la dissuasion, la protection, la prévention et l'intervention sont élargies à l'influence, en étroite coopération avec la diplomatie. Elles se déclinent notamment dans la modernisation de la dissuasion nucléaire, la capacité à conduire la guerre de haute intensité, l'affirmation comme un acteur cyber de premier rang, la riposte aux menaces hybrides, la résilience de la nation et la mobilisation de l'économie au service de la défense. Le président a énuméré les conditions nécessaires pour que la France reste une « *puissance d'équilibres* » qui ne soit « *ni alignée ni vassalisée* ». La République populaire de Chine est désignée très clairement comme la future puissance ennemie des Occidentaux, du fait de sa volonté de déstabiliser le leadership mondial occidental ainsi que la gouvernance mondiale. Désormais, la lutte anti-terroriste n'est plus la priorité numéro un, mais c'est le durcissement des armées en vue d'une possible participation à un conflit majeur qui dictera la prochaine loi de programmation militaire. En Afrique, la France veut changer de modèle pour n'agir qu'à la demande des autorités africaines et seulement en appui de leurs armées. Il s'agit de basculer les forces françaises vers l'Est, avec la volonté d'inscrire la France comme un partenaire de premier plan de l'OTAN et de

l'Europe. Une page se tourne.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, le 20 janvier, sur la base de Mont-de-Marsan, le Président a présenté les grandes orientations de la loi de programmation militaire (LPM). Les armées françaises bénéficieront d'un budget de 413 milliards d'euros (400 milliards de crédits budgétaires et 13 milliards de recettes extra-budgétaires), sur la période 2024-2030. Soit 40% de plus que l'enveloppe de la précédente LPM et une moyenne de 59 milliards d'euros par an consacrés aux dépenses militaires. « *En 2030, le budget des armées aura doublé depuis 2017* », a tweeté le 20 janvier le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. Afin de pouvoir anticiper et conserver une autonomie de décision, le président a promis une très forte hausse du budget alloué au renseignement militaire. Soit près de 60% sur la période 2024-2030. Emmanuel Macron souhaite en particulier la mise en place d'une stratégie nationale d'influence pour mieux protéger le pays contre les attaques hybrides, et notamment les attaques informationnelles. Il utilise le terme de « *transformation* » pour caractériser cette nouvelle LPM, après que la précédente (2019-2023) a été qualifiée de « *réparation* ». Le projet de loi de programmation militaire devrait être déposé courant mars à l'Assemblée nationale, en vue d'une adoption avant le 14 juillet.

Nicole Gnesotto :

Proposer une LPM est un exercice évidemment nécessaire, mais toujours périlleux, car il faut concilier deux objectifs. Le premier est un objectif d'immobilité : maintenir la crédibilité du cœur de la Défense française, à savoir la dissuasion nucléaire, et toutes les composantes conventionnelles qui l'accompagnent. Le second consiste à adapter cette Défense à l'évolution du contexte international, dont nous savons tous combien il est devenu volatile. Préserver le « dur », et ne pas se tromper de guerre, en somme.

Depuis la fin de la guerre froide, nous avons eu quatre grandes adaptations. En 1915, Jacques Chirac suspend le service militaire et professionnalise l'armée. En 2008, Nicolas Sarkozy met l'accent sur l'anti-terrorisme (la loi fut d'ailleurs rebaptisée « loi de sécurité et de défense ») et valorise les opérations extérieures. En 2013, François Hollande confirme cela et met l'accent sur la cybersécurité et le renseignement. Aujourd'hui, Emmanuel Macron met d'une certaine façon fin aux opérations extérieures, et remet la défense de la souveraineté nationale en priorité. Il s'agit d'être capable de mener des guerres de haute intensité, sur le modèle ukrainien.

Les annonces sont très spectaculaires, notamment en ce qui concerne les budgets. Rappelons que le budget annuel de la Défense était de 24 milliards en 2017, de 44 milliards en 2022, et en 2030 il atteindra 57 milliards. Mais effectivement, en Europe tout le monde augmente sensiblement son budget de Défense, de l'ordre de 2% du PIB (voire 3% dans le cas de la Pologne).

Ces annonces ont suscité deux réactions très différentes. L'une vient de la gauche est un peu scandalisée, s'étonne de l'énormité de l'augmentation de la Défense quand le social a tellement besoin de moyens. Rappelons cependant que le budget de la Défense représente 2% du PIB, alors que les dépenses sociales s'élèvent à 33%. L'autre réaction vient de l'Armée, notamment de

l'Armée de terre, qui espérait beaucoup plus : 460, voire 480 milliards d'euros. Il a été dit que l'armée française actuelle n'était pas capable de tenir un front de plus de 80 kilomètres, et c'est malheureusement vrai. Mais en matière de Défense, il ne faut pas seulement regarder nos moyens propres, mais aussi l'état de nos alliances. Et il est évident que si la priorité est aujourd'hui une guerre de haute intensité, on n'y arrivera jamais seuls. Si l'on part du principe que la France agira avec l'OTAN ou l'UE, alors il n'est pas nécessaire de passer à 5% du PIB. Augmentation de 60% pour le renseignement et de 30% pour le cyber, doublement de la réserve nationale (40 000 citoyens actuellement), tout cela est un peu inquiétant sur l'état du monde. Mais cela permet aussi d'éviter deux débats qui m'auraient paru nécessaires.

D'abord, étant donnée la multiplication des menaces, on aurait pu penser qu'un livre blanc sur la sécurité aurait été nécessaire. Cela aurait concerné les différents partis, les parlementaires, les fonctionnaires, la société civile, etc. J'avais participé à celui de 2013, et il s'agit de fabriquer du consensus. Or si la France est amenée à mener des guerres de haute intensité, nous aurons vraiment besoin de consensus, car la majorité de nos concitoyens est persuadée que la guerre, c'est pour les autres.

Autre débat qui n'a jamais lieu en France : celui de l'avenir de la dissuasion nucléaire. Pourquoi faut-il se préparer à des guerres de haute intensité alors que selon la doctrine de la dissuasion, nous sommes théoriquement protégés de toute guerre ? Aucun ennemi n'est censé oser s'en prendre à nous. Il y a là un hiatus qui n'est jamais explicité. Le devenir de notre dissuasion sera-t-il moins global que par le passé ?

François Bujon de l'Estang :

Par définition, une politique de Défense doit être malléable, pouvoir s'adapter aux évolutions d'un contexte international. Les menaces et les situations changent, et on ne peut pas figer une politique. Évidemment, l'inconvénient des lois de

programmation est qu'elles vous encadrent pendant 6 ans. Nous sommes à un moment pivot de l'Histoire de notre Défense. La guerre en Ukraine a révélé à quel point notre appareil de Défense n'était plus adapté à la situation géopolitique, en l'occurrence un conflit de haute intensité en Europe. Celui-ci menace indirectement notre sécurité, un Etat agresseur et révisionniste déclare ouvertement que l'Occident est l'ennemi. Mais il y a d'autres menaces. Le terrorisme islamiste, qui fut la priorité n°1 pendant longtemps n'a pas pour autant disparu. Et il y a d'autres Etats révisionnistes. Des puissances régionales comme la Turquie ou l'Iran. Enfin, il y a la Chine. On sait qu'elle constitue l'obsession américaine, mais je trouve particulièrement intéressant que la revue nationale stratégique de 2022 la désigne ouvertement comme la principale menace. La situation a diamétralement changé en seulement cinq ans. A l'époque, les menaces semblaient venir du Sud, elles étaient plus diffuses. Il s'agit de revenir à des formes plus anciennes, auxquelles on avait tourné le dos, les croyant oubliées. L'appareil militaire français montre donc ses lacunes, voire ses défaillances. C'est ainsi qu'on s'aperçoit, quand l'Ukraine nous demande des chars, que nous n'en avons que 220. On ne peut donc se permettre d'en donner, même peu. Il y a eu le même type d'incident avec le canon Caesar. L'équipement est très performant et très apprécié par tous nos acheteurs, mais nous sommes incapables de le produire au rythme dont nous aurions besoin. Et puis nous n'avons quasiment pas de drones, il nous faut les acheter à l'étranger. La défense sol-air est très insuffisante. Les munitions sont également une denrée rare dans l'Armée française. Non seulement nous ne pourrions défendre que 80 km de front, mais apparemment nos stocks de munition ne nous permettent de tenir que 48 heures.

D'un seul coup, la débâcle de 1940 paraît pouvoir se reproduire. Par conséquent, il faut tout changer. Il faut reconnaître que nous avons singulièrement baissé la garde. Nous nous sommes mis (avec la plupart des autres pays européens) dans le sillage de ceux qui voulaient toucher les dividendes de la paix. Comme il y

avait beaucoup de problèmes au Moyen-Orient et en Afrique, notre modèle d'armée s'était spécialisé, et ne correspond plus du tout aux besoins actuels. L'armée de terre et la marine sont organisées de façon à pouvoir monter des corps expéditionnaires, mais pas pour faire face à un front majeur ou à une guerre hybride.

Lucile Schmid :

La façon dont Emmanuel Macron a mené sa politique de Défense est frappante. Comme vous le rappeliez en introduction, il s'est d'abord agi de « réparer », avant de « transformer ». Sébastien Lecornu, qui se réclame du gaullisme, a d'ailleurs comparé cette politique à la façon dont le général de Gaulle avait construit la dissuasion nucléaire française. C'est peut-être un peu excessif, mais il est tout de même intéressant de constater qu'en 2030, compte tenu des augmentations budgétaires, les budgets auront doublé. Les moyens ont donc été mis. A cause de la guerre en Ukraine certes, qui a révélées que nous n'avions plus les moyens de notre ambition, ni même simplement ceux de notre doctrine militaire.

En huit mois, Emmanuel Macron a prononcé quatre discours sur la Défense, ce qui est beaucoup. Il a énuméré de nombreux concepts. Selon lui, nous devons désormais être une nation où la question de la Défense est au premier rang dans la relation entre le chef de l'Etat, le gouvernement et la société. Le président de la République porte l'idée de rétablir un service universel pour l'ensemble d'une classe d'âge. Les Français sont-ils prêts à tout cela ? Je pense que la question est ouverte. Rétablir le lien entre la société et l'armée me semble plus facile à dire qu'à faire.

Autre point contestable dans les énumérations du président, le concept de « puissance d'équilibres » (le pluriel est important). La France entend rester une nation pivot, toujours alliée des Etats-Unis et importante dans l'alliance atlantique, mais disposant d'une certaine autonomie, grâce à sa dissuasion

nucléaire. Elle a l'ambition de peser davantage que les Etats qui ne l'ont pas. On sait que l'Allemagne entend devenir le premier partenaire conventionnel des Etats-Unis sur le sol européen. Que va-t-il se passer maintenant que la Défense allemande compte sur le plan européen ? La France se trouve en position d'équilibriste, entre une montée en puissance de l'Allemagne, qui a de grandes ambitions en matière de bouclier anti-aérien, et la sortie du Royaume-Uni. Par ailleurs, Emmanuel Macron a mis l'accent sur l'outre-mer, faisant valoir qu'un certain nombre de conflits pourraient avoir lieu hors d'Europe. La France est aussi une puissance indo-pacifique, comment entend-elle faire face à cette dissémination des conflits ?

Enfin, peut-on à la fois se défendre face à une guerre hybride et à une guerre de haute intensité ? La question de l'influence est essentielle, il faudrait l'adosser à celle de la Défense. On sait qu'il y a actuellement des contestations dans le corps diplomatique français. La façon dont Emmanuel Macron mène sa réforme de la haute fonction publique hérisse. La question de l'influence française rejoint aussi celle de la francophonie, comment mener à la fois une influence culturelle et diplomatique et une influence stratégique ? Cela mérite de réflexion, au delà d'une revue nationale stratégique. Comme Nicole, je pense qu'un livre blanc n'aurait pas été de trop pour articuler ces questions.

Marc-Olivier Padis :

Il est bien évidemment très difficile de se projeter en 2030 alors que nous sommes en plein dans un conflit qui a rebattu toutes les cartes. Si un conflit de haute intensité sur le territoire européen nous semblait impossible, c'est parce qu'on avait négligé la nature impériale du pouvoir russe. Un empire est porté à considérer ses voisins comme des vassaux, qui doivent rester dans sa sphère d'influence. Il en va de même avec la Chine ; le problème n'est pas seulement qu'elle conteste l'ordre multilatéral et ses institutions, c'est également le fait qu'elle est elle aussi une puissance impériale, qui peut se lancer dans des

opérations militaires dans son environnement proche, notamment en Mer de Chine du Sud. Or la France prétend jouer un rôle très important dans l'espace indo-pacifique.

Pour le moment, la question concrète que pose l'Ukraine, c'est : « sommes-nous capables de soutenir nos alliés ? » Nicole rappelait qu'on ne peut pas penser la Défense française indépendamment de nos alliés, mais il s'agit aussi de savoir si nous sommes en mesure de les aider. En cela, l'affaire des chars de combat est très intéressante. Les Allemands et les Américains ont décidé de livrer des chars de combat ; la France de son côté a posé des conditions si restrictives qu'il semble que rien ne sera passible. Il en faudrait d'abord pouvoir en envoyer « un nombre suffisant ». D'après les experts, ce serait au minimum 50 chars. Autre condition : ne pas trop nous dégarnir nous-mêmes. Or nous n'en avons que 220, donc 50 c'est déjà trop. Nous avons donc annoncé que nous ne participerions pas à cet effort, ce qui est tout de même problématique.

Et puis il y a un point qui est toujours absent des discussions, c'est l'enjeu industriel. On annonce que le budget aux armées augmente fortement, mais ces dépenses vont avoir des retombées économiques. La stratégie française a toujours consisté à non seulement fournir des moyens aux armées, mais en profiter pour développer parallèlement une filière militaro-industrielle de pointe. Depuis quelques années, la France s'est mise en difficulté, car soit elle veut développer seule des projets extrêmement coûteux, soit elle entend persuader nos alliés européens de lancer des projets communs. Mais on a du mal à les convaincre, parce qu'ils tiennent tellement à l'alliance atlantique qu'ils préfèrent acheter du matériel américain sur étagère. Les Américains ont d'ailleurs un argument un peu technique, mais qu'il ne faut pas négliger car il est très fort : il faut que l'OTAN puisse coordonner ses matériels. S'ils sont complètement hétéroclites, cela risque de se payer au combat. C'est un problème que vont avoir les Ukrainiens avec les chars qu'ils vont recevoir : ils devront apprendre à maîtriser plusieurs systèmes technologiques très complexes, très différents, et

les coordonner.

Enfin, la question de la « nation résiliente ». Aujourd'hui, l'enjeu principal de la résilience, c'est l'influence, la résistance aux propagandes. On a bien vu que le début de la guerre hybride russe, c'est la guerre informationnelle. C'est ce qui se passe au Mali ou au Burkina Faso. Si nous devons abandonner ces populations, c'est à cause de guerres informationnelles auxquelles nous n'avons pas été capables de répondre. L'augmentation du budget du renseignement militaire est donc fondamentale. L'objectif qu'il nous faut réviser, notamment à travers la formation et le service citoyen, c'est : préparer des citoyens capables de résister à des stratégies de désinformation et de propagande.

Nicole Gnesotto :

Je reviens sur l'état de notre armée, incapable de mener un conflit de haute intensité. Bien que vrai, cet argument n'a pour moi aucun sens. D'abord parce que rien ne prouve que le scénario ukrainien soit le scénario de l'avenir. On ne va donc pas refaire une ligne Maginot alors qu'on ignore la nature de la menace à laquelle il nous faudra faire face. Ensuite, nous sommes un Etat nucléaire. Or si nous nous préparons à des guerres de haute intensité, cela signifie que nous ne croyons plus à la dissuasion. Je trouve que c'est un point majeur qui n'est pas discuté. Pour moi, cela témoigne d'une évolution dans la doctrine : le nucléaire ne dissuade en réalité que le nucléaire, mais toute la guerre conventionnelle n'a pas disparu. Je trouve que taire ce débat est un véritable scandale politique.

François Bujon de l'Estang :

S'agit-il réellement d'une évolution ? Il me semble que c'est ce qui se passe depuis 75 ans : pas de guerre nucléaire, et des guerres conventionnelles de haute intensité à peu près partout dans le monde.

Cette loi de programmation me semble aller dans le bon sens, celui que nous impose la géopolitique mondiale. Mais cela nous met en même temps en face de

pas mal de contradictions dans notre politique étrangère. Par exemple, nous nous détournons du théâtre d'opérations africain. Nous avons décidé de rentrer dans l'organisation intégrée de l'OTAN, choix stratégique important. Nous nous dirigeons à présent vers un nouveau modèle d'armée : une armée complète (air/terre/mer), centrée plutôt sur le territoire européen mais en mesure d'intervenir partout, et aux capacités de renseignement et de cyber-guerre très fortement supérieures à ce dont nous disposons aujourd'hui.

Il s'agit donc d'être une nation-cadre de l'OTAN, tout en continuant nos incantations pour une Défense européenne, qui visiblement ne produisent aucun effet. Nous voulions travailler avec le Royaume-Uni, mais il a quitté l'Union. L'Allemagne, notre principal partenaire, décide d'être une puissance importante sur le territoire européen, dépense pour cela 100 milliards d'euros, mais achète tout son matériel aux Etats-Unis, et nous avons le plus grand mal à sauver quelques programmes conjoints.

Lucile Schmid :

Pour être une puissance-cadre, et ne serait-ce que pour être pris au sérieux par les Etats-Unis, il faut pouvoir être présent sur des théâtres qui ne sont pas prioritaires pour eux. C'est le cas en l'Afrique.

Pour ce qui est de l'Europe, Josep Borrell a déclaré que seulement 18% des investissements européens en matière de Défense sont des investissements communs, ce qui donne une idée du chemin qui reste à parcourir. En cela, Emmanuel Macron se retrouve avec un concept orphelin, celui d'autonomie stratégique européenne.

Enfin, il y a la question de l'offre. Je travaillais au ministère de l'économie et des Finances il y a environ trente ans, et je me souviens combien le bureau des affaires militaires était important, tout en étant très secret (il était marqué d'un « X » dans l'organigramme). Aujourd'hui, il y a un certain nombre d'industriels qui ne sont pas en mesure de répondre aux commandes passées par la direction

générale de l'armement. Il est question de simplifier les procédures, mais comment imaginer cette montée en puissance par rapport à la réalité économique et industrielle ?

LE RETOUR DU PROTECTIONNISME

Introduction

Philippe Meyer :

Après quarante ans de mondialisation, les Etats se mettent à protéger au niveau national des pans entiers de leurs industries et de leurs économies. Dès la crise de 2008, provoquée par une défaillance du système financier américain, les vieux réflexes protectionnistes avaient déjà refait surface. En 2013, les Chinois avaient programmé des centaines de milliards de dollars d'aide publique pour déployer, jusqu'en 2025, la chaîne complète de fabrication des semi-conducteurs de demain. Depuis trois ans, avec le Covid, la guerre en Ukraine, la transition climatique, un même mot d'ordre s'est imposé, de Pékin à Washington : celui de protéger les populations, mais aussi les marchés, des aléas extérieurs.

Classiquement, le protectionnisme définit une politique qui vise à diminuer les importations. Le concept s'est élargi ces derniers temps jusqu'à embrasser toute mesure de soutien national dont l'augmentation des tarifs douaniers, la distribution de subventions, les mesures réglementaires ciblées, les politiques de soutien à l'industrie et à l'innovation... Avec un objectif principal : fabriquer soi-même les produits incontournables pour assurer croissance et souveraineté. Le prix à la consommation n'est plus l'unique critère du succès d'un service ou d'un bien. Les conditions de production comptent aussi notamment le souci de l'environnement, du maintien de l'emploi sur place, du raccourcissement des chaînes de production.

Aux États-Unis, l'Inflation Reduction Act (IRA) de Joe Biden, visant à faciliter la transition énergétique, entré en vigueur le 1er janvier est doté de 369 milliards de dollars de subventions, de primes, d'exemption d'impôts pour les fabricants de batteries et de voitures électriques à condition qu'elles soient, les unes et les

autres, assemblées aux Etats-Unis. Cette politique industrielle volontariste a suscité l'inquiétude des Européens, car l'IRA risque d'entraîner une diminution des exportations vers les Etats-Unis sur les produits aidés, une moindre attractivité de l'Europe en termes d'investissements étrangers et des délocalisations vers les Etats-Unis. A Bruxelles, une série de lois ont été adoptées contre les entreprises étrangères dopées aux subventions, contre la coercition économique, sur la réciprocité des marchés publics et sur la nécessité de protéger ses intérêts en cas de pénurie mondiale. On y parle désormais relocalisation, réindustrialisation, politique industrielle commune et même souveraineté économique. A Davos, le 17 janvier, la présidente de la Commission européenne a annoncé une législation sur une « *industrie à zéro émission nette* ». Elle a proposé la création d'un « *fonds de souveraineté* » européen qui permette l'accès de tous à des moyens comparables, y compris des « *aides anti-délocalisation* ». Pas question à ce stade de lever de nouveaux emprunts communs, après le plan de relance massif post-Covid à 750 milliards d'euros. Il s'agirait plutôt de recycler et de réorienter des reliquats de ce fonds, ainsi que des ressources du budget de l'UE. La Commission doit affiner ses propositions d'ici au début février et les chefs d'État et de gouvernements tenteront de trouver un accord lors d'un sommet extraordinaire les 9 et 10 février.

Kontildondit

Marc-Olivier Padis :

On voit l'ampleur du basculement depuis les années 1990-2000, ou « années OMC », pendant lesquelles on pensait que le développement du commerce international était une condition de stabilité et de prospérité. Emmanuel Macron l'a dit dans son discours du 20 janvier : « *Contrairement à hier, quand on cherchait la paix par l'interdépendance, on cherche désormais l'indépendance en prévision des guerres* ».

Comment l'interdépendance est-elle organisée aujourd'hui ? Il y a un fort repli, l'OMC est aujourd'hui paralysée, car les Etats-Unis ont refusé d'y nommer un juge, elle est donc incapable de statuer. Et puis il y a l'IRA, qui provoque une grande inquiétude en Europe. Plusieurs multinationales ont déjà annoncé des investissements aux Etats-Unis pour répondre à cette nouvelle stratégie américaine. Tout le monde est un peu surpris par cette attitude de l'administration Biden. Je trouve qu'un élément pourtant essentiel du parcours politique de Joe Biden est assez largement ignoré : le fait qu'il a été sénateur du Delaware pendant 36 ans. Or le Delaware est une espèce de paradis fiscal. Il s'agit d'un Etat qui a décidé il y a très longtemps de ne pas jouer le jeu de la compétition égale. Beaucoup d'entreprises américaines ont ainsi leur siège social au Delaware, de façon à échapper à la fiscalité, à bénéficier de tribunaux extrêmement compréhensifs. A tel point que ce sont les deux tiers des 500 plus grands groupes du pays qui s'y sont installés, et profitent de l'opacité de cet Etat. Joe Biden connaît donc très bien les stratégies non-coopératives.

Il faut bien que les Européens réagissent à cette nouvelle donne qui affecte tout le monde. Sous son premier mandat, Emmanuel Macron avait déjà lancé l'idée de « souveraineté européenne », une expression sur laquelle on a beaucoup

glosé, mais qui impliquait *a minima* une réduction de notre dépendance sur plusieurs sujets stratégiques : approvisionnement, capacité de décision, cohésion interne des Etats. Concrètement, cela se traduit dans au moins deux domaines. La protection de secteurs clefs d'abord, comme la transition verte ou la Santé (la crise Covid a impitoyablement mis en lumière nos déficiences de production européennes en matière de Santé), ou la technologie. Sur les industries de demain (batteries, semi-conducteurs), il faudrait une stratégie de réindustrialisation. Et puis la taxe carbone aux frontières de l'Union Européenne. Cette remise en cause du libre-échange est un choc pour tous, mais il est particulièrement intense pour nos voisins allemands, dont le modèle économique est basé sur les exportations. Ils sont donc extrêmement dépendants, surtout vis-à-vis de la Chine, et ont beaucoup à perdre si la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis s'intensifie. Le problème français est différent : il s'agit de réindustrialiser. Nous tentons de le faire au niveau européen, en montant des projets communs, mais avons beaucoup de mal à convaincre, car nos partenaires ont le sentiment que nous essayons de faire payer par les autres la compensation de nos propres défaillances.

Je crois que nous ne devons pas nous laisser entraîner dans une guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, mais il faut pourtant bien que nous nous adaptions à cette nouvelle configuration économique.

Lucile Schmid :

Le protectionnisme et le libre-échange ont toujours cohabité. Même aux plus grandes heures de l'OMC, il y avait sans cesse des contentieux, notamment entre l'Europe et les Etats-Unis (on pourrait citer les subventions du secteur aéronautique). Rappelons-nous que les difficultés à commercer avec la Chine existaient déjà, à propos de la propriété intellectuelle par exemple. Le libre-échange a toujours eu l'aspect d'une lutte acharnée. La grande différence aujourd'hui, c'est que la plupart des économistes ont revu leur défense du libre-

échange, pour dire qu'au fond, le protectionnisme a aussi son utilité. Il permet de maîtriser ses conditions de production : si l'on veut des clauses sociales ou environnementales, il est un outil fort utile. Par ailleurs, certains ont fait leur mea culpa. On nous a très longtemps assuré que tout allait très bien se passer, or on a fermé les yeux sur les dégâts (sociaux et environnementaux) que la dérégulation allait provoquer. On s'est montrés beaucoup trop iréniques par rapport à la question du libre-échange pendant très longtemps. Aujourd'hui, nous entrons dans une phase où la pensée rejoint les pratiques.

Et puis, le protectionnisme d'aujourd'hui a un nouveau visage. Il se construit sur un fond d'incertitudes très grandes, il a une forte dimension sécuritaire et stratégique. Il ne s'agit plus seulement d'économie, mais bien de puissance. En ce sens, c'est aussi une question très importante posée à l'Union Européenne, qui, parmi les grandes puissances mondiales, s'est très longtemps comportée comme la plus naïve. Nous avons misé sur la puissance normative, et non sur la puissance « classique », et il faut aujourd'hui corriger le tir. Et de fait, il va nous falloir rétorquer à l'IRA de Joe Biden. Pour le moment, les Américains nous baladent sur ce sujet : ils nous font espérer quelques arrangements mineurs, mais tout le monde sait bien que seuls les voisins immédiats des Etats-Unis, le Mexique et le Canada, auront un accès privilégié au marché américain. Quand on entend Joe Manchin (sénateur de Virginie) déclarer que l'IRA est réservée aux Américains, il faut admettre que Joe Biden pense exactement la même chose. Comment l'UE va-t-elle rétorquer ? Il y a déjà un débat à ce sujet. Ursula von der Leyen a déjà proposé une espèce d'équivalent avec des subventions aux industries « à zéro émission ». Mais immédiatement, la commissaire à la concurrence a objecté que cela revenait de fait à favoriser l'Allemagne et la France, seules à avoir les moyens de subventionner leurs industries. Comment l'Union Européenne va-t-elle mettre en pratique le protectionnisme ? Le vote de la taxe carbone aux frontières est un premier élément, voyons comment l'Europe continuera, et si le protectionnisme sera un outil permettant de

construire l'avenir écologique de la planète.

François Bujon de l'Estang :

La notion « d'irénisme » qu'a employée Lucile décrit exactement l'attitude qu'a eu l'Union Européenne pendant des décennies. Il me semble que pour la clarté du débat, il n'est pas idéal de parler de « retour du protectionnisme ». Car en réalité, ce n'est pas exactement de protectionnisme qu'il s'agit, mais bien davantage d'un reflux dans la mondialisation. On redécouvre la notion de politique industrielle, et l'on s'aperçoit que la souveraineté que nous nous efforçons de préserver inclut un certain nombre d'activités économiques que l'on avait jusqu'à présent déléguées.

Il s'agit donc moins de revenir à un protectionnisme traditionnel que d'isoler un certain nombre de secteurs essentiels de notre souveraineté (médicaments, semi-conducteurs) et de développer une stratégie industrielle qui favorisera nos propres champions (mais en pénalisant les autres du même coup). C'est exactement ce qu'ont fait les Etats-Unis avec l'IRA, et nous sommes bien naïfs de croire pouvoir l'amender. C'est en effet un succès bipartisan pour l'administration Biden, fait rarissime, il est donc hors de question d'y toucher. Le balancier est allé très fort dans le sens de la mondialisation ces dernières années, il est en train de pencher de l'autre côté. Il ne s'agit pas de démanteler la mondialisation telle que nous la connaissons, mais peut-être de la « balkaniser » un peu, en créant un certain nombre de zones dans lesquelles se déploieront des politiques industrielles exclusivement au service de ceux qui y participent.

Nicole Gnesotto :

Pascal Lamy, qui dirigea l'OMC entre 2005 et 2013, et fut donc un des plus grands défenseurs de l'ultra-libéralisme commercial, distingue aujourd'hui le *protectionnisme* du *précautionnisme*. Le précautionnisme a un rapport avec la défense des intérêts de sécurité. L'UE le fait, depuis peu certes, mais elle s'y est

mise. Par exemple, quand on s'est rendu compte que les Chinois achetaient des ports entiers (comme le port autonome du Pirée), on a commencé à prendre conscience que le libre-échange était peut-être un risque ... On l'a fait avec la Covid, en tentant de recentrer en Europe la production d'éléments stratégiques comme les médicaments. C'est effectivement différent du protectionnisme pur et dur.

J'aimerais revenir sur l'état de l'Europe dans ce débat. Elle y est très mal placée, car elle subit de front les deux chocs de 2022 : le choc stratégique de la guerre en Ukraine, et le choc économique de l'adoption du protectionnisme par Joe Biden. Notre meilleur allié militaire devient un problème sur le plan commercial. D'abord, les Européens ont été surpris, car les Américains ne les ont pas prévenus, alors qu'on avait créé en juin 2021 un CCT (Conseil du Commerce et des Technologies), où nous étions censés coopérer et échanger entre Européens et Américains. Il s'agit donc d'une espèce de trahison.

Que peut faire l'Europe ? Elle a d'abord essayé de négocier une exemption pour l'industrie automobile : les groupes européens qui produiraient aux Etats-Unis pourraient bénéficier d'une subvention américaine. Cela a été accordé jusqu'en avril, mais l'avenir de cette mesure est très incertain. Ensuite, L'UE pourrait rétorquer par un protectionnisme européen sauf que, comme le rappelait Lucile, tous les Etats membres ne sont pas égaux en la matière. Enfin, l'UE pourrait faire appel à l'OMC. Certes, le conseil d'arbitrage de celle-ci est bloqué, mais dans certains domaines, il s'agit bel et bien d'entrave à la concurrence mondiale. Mais pour le moment, aucune ligne de conduite européenne n'a été clairement définie.

Se dirige-t-on vers une « dé-mondialisation » ? Je pense qu'on peut distinguer trois tendances dans la mondialisation à venir. D'abord, la mondialisation qui continuera comme d'habitude, sur les biens de consommation courante, par exemple les vêtements *low cost*. Ensuite, la mondialisation de demain sera « dé-russifiée », car la Russie sera durablement sortie du jeu. Enfin, la mondialisation

sera plus politique et plus contrôlée, avec un refus du libre-échange de certains biens stratégiques, comme la haute technologie. C'est exactement ce que font les Américains aujourd'hui.